



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 juin 2015

Date de transmission en Préfecture :

Date de la convocation : 15 juin 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Sont présents :

M. PANCHER, Maire ; M. HAUET, Adjoint au Maire ; Mme JOLY, Adjointe au Maire ; Mme CHAMPION, Adjointe au Maire ; M. LEMOINE, Adjoint au Maire ; Mme BOUCHOT, Adjointe au Maire ; M. DUFFOURC, Adjoint au Maire ; Mme EL HAOUTI, Adjointe au Maire ; M. GONZATO, Adjoint au Maire ; Mme BOIDIN, Adjointe au Maire ; M. COLLIN, Conseiller Municipal ; Mme DILLMANN, Conseillère Municipale ; M. FRANZ, Conseiller Municipal ; Mme HIBOUR, Conseillère Municipale ; Mme TANI, Conseillère Municipale ; M. COLLIGNON, Conseiller Municipal ; M. ANDRIAMIHARISOA, Conseiller Municipal ; M. MINETTO, Conseiller Municipal ; Mme CABART, Conseillère Municipale ; Mme JAQUET, Conseillère Municipale ; M. CORRIER, Conseiller Municipal ; Mme TSAGOURIS, Conseillère Municipale ; M. AYNES, Conseiller Municipal ; Mme ANDRE, Conseillère Municipale ; M. SAHIN, Conseiller Municipal ; M. GRAVIER, Conseiller Municipal ; M. LATOUR, Conseiller Municipal

Sont excusés avec pouvoir de vote :

M. DELVERT par pouvoir à M. HAUET, Mme SCHERER par pouvoir à M. MINETTO, Mme GERARDIN par pouvoir à Mme EL HAOUTI, Mme OUDIN par pouvoir à M. FRANZ

Sont absents :

M. BROGGINI, Mme GROSS

Secrétaire de Séance :

Arthur ANDRIAMIHARISOA



RÉHABILITATION DU MARCHÉ COUVERT ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

2015_06_25_18

Rédacteur

Le 6 décembre 2012, le Conseil Municipal s'était prononcé sur un programme de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du marché couvert. La réalisation des travaux de rénovation du centre ville ont retardé la réalisation de ce projet qui a été retravaillé afin de proposer un aménagement permettant une certaine harmonie avec les travaux déjà réalisés.

La vocation du site sera unique et tournée vers le marché, ce qui permettra une réelle identification de l'équipement depuis l'extérieur.

Le nouveau programme contient ainsi deux types d'aménagements :

La Ville proposera un aménagement extérieur dans l'esprit des espaces déjà requalifiés avec :

- la suppression de l'ancienne gare routière qui ouvrira l'espace devant le marché et permettra à celui-ci d'avoir une vitrine ouverte sur la ville,
- la reprise de l'aménagement autour du bâtiment afin d'améliorer la circulation et l'attrait du lieu,
- la mise en accessibilité du parking (installation d'un ascenseur),
- la reprise de la voirie de la rue du Four,
- une réflexion sur la circulation douce entre les terrasses de Griesheim et le marché couvert dans le prolongement de l'espace cyclable proche du lycée Poincaré.

La rénovation du marché couvert comprendra :

- la reprise de l'aménagement de la halle de marché (cellules et espaces de circulation) ,
- la remise aux normes (sanitaires et ERP) des installations sanitaires, du réseau électrique et des revêtements muraux,
- la reprise du système de chauffage suite à la suppression de la partie ancienne gare routière,
- la réorientation de l'entrée du marché vers la rue Notre Dame et du quai de déchargement vers la rue de Couchot.

Ces aménagements respecteront les contraintes identifiées par l'ABF en raison de la proximité de l'église Notre-Dame.

Une solution est recherchée pour reloger les utilisateurs actuels de l'ancienne Gare routière dans des locaux correspondant à leurs besoins.

Le calendrier prévisionnel, sous réserve d'accords de financement s'établirait ainsi :

Lancement du concours de MOE : juin 2015

Attribution du concours de MOE : décembre 2015

Démarrage travaux : janvier 2017

Livraison (base de 15 mois de travaux) : mars 2018

Concours de maîtrise d'œuvre :

Compte tenu de l'importance de ce projet, un concours de maîtrise d'œuvre s'impose en application des dispositions des articles 38, 70 et 74 du code des Marchés Publics.

Il vous est proposé de l'organiser sur un niveau ESQUISSE complété par la production de 2 perspectives présentant en 3 dimensions la vue du bâtiment et de la place au départ du Pont Notre Dame ainsi qu'une perspective intérieure.

Nous pourrions retenir au plus 3 concurrents indemnisés chacun à hauteur de 10 500 € HT.

Le jury serait composé ainsi :

12 membres à voix délibérative :

- Le président
- 5 membres de l'assemblée titulaires + 5 membres suppléants
- 2 personnalités désignées par le Président dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours :
 - Le président de l'UCIA de Bar-le-Duc ou son représentant
 - Le représentant des commerçants du marché
- 4 maîtres d'œuvre désignés par le Président

5 membres à voix consultative :

- le comptable public ou son représentant
- le représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF)
- le représentant du conducteur d'opération
- le Directeur Général des Services de la Ville ou son représentant
- le Directeur de l'Aménagement et du Cadre de Vie ou son représentant

Plan de financement :

Le plan de financement fera apparaître séparément les deux phases pour optimiser la recherche de subventions :

Plan de financement rénovation du marché couvert			
Charges		Produits	
Travaux sur le bâtiment	1 862 358,65 €	Conseil régional	748 258,44 €
Aménagements urbains	1 206 840,00 €	Etat (FISAC)	200 000,00 €
		Conseil départemental	80 000,00 €
MOE	525 575,63 €	GIP	578 001,60 €
AMO	146 517,93 €		
		Autofinancement	2 215 032,17 €
Total HT	3 741 292,22 €	Total HT	3 741 292,22 €
TVA	748 258,44 €	FCTVA	736 465,89 €
		TVA Ville	11 792,55 €
Total TTC	4 489 550,66 €	Total TTC	4 489 550,66 €

Marché couvert			
Charges		Produits	
Travaux	1 648 105,00 €	Conseil régional	459 257,64 €
Aléas et actualisations	214 253,65 €	Etat (FISAC)	200 000,00 €
		Conseil départemental	80 000,00 €
MOE (+ OPC, SPS et contrôle technique)	340 811,633 €		
AMO (+indemnités + études)	93 117,93 €		
		Autofinancement	1 637 030,57 €
Total HT	2 296 288,22 €	Total HT	2 296 288,22 €
TVA	459 257,64 €	FCTVA	452 019,74 €
		TVA Ville	7 237,90 €
Total TTC	2 755 545,86 €	Total TTC	2 755 545,86 €

Aménagements urbains			
Charges		Produits	
Travaux espaces extérieurs marché (parking, voies de circulation, création de la place)	549 000,00 €	Conseil régional	289 000,80 €
Destruction de l'espace associatif	120 000,00 €	GIP	578 001,60 €
Réhabilitation de la rue du Four	350 000,00 €		
Aménagement du parking souterrain	49 000,00 €		
Aléas et actualisations	138 840,00 €		
MOE (+OPC et SPS)	184 764,00 €		
AMO (+indemnités et études)	53 400,00 €		
		Autofinancement	578 001,60 €
Total HT	1 445 004,00 €	Total HT	1 445 004,00 €
TVA	289 000,80 €	FCTVA	284 446,15 €
		TVA Ville	4 554,65 €
Total TTC	1 734 004,80 €	Total TTC	1 734 004,80 €

En conséquence, le Conseil Municipal, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

Par 31 voix pour

- valider le programme de réhabilitation du marché couvert et d'aménagements urbains attenants,
- approuver le plan de financement,

- autoriser le Maire à engager les procédures de mise en concurrence pour le choix :
 - * du maître d'œuvre du projet sur concours de maîtrise d'œuvre et valide le montant de l'indemnité proposée à chaque concurrent
 - * des prestataires en charge de toutes les études nécessaires à la conduite du projet (SPS, contrôleur technique, OPC, études de sol,...)

- arrêter la composition du jury sur la base des propositions suivantes :

- 12 membres à voix délibérative :

- * Le maire, Président de droit ou son représentant
- * 5 membres de l'assemblée
- * 2 personnalités désignées par le Président dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours
- * 4 maîtres d'œuvre désignés par le Président

- 5 membres à voix consultative :

- * le comptable public ou son représentant
- * le représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DDCCRF)
- * un représentant du conducteur d'opération
- * le Directeur Général des Services de la Ville ou son représentant
- * le Directeur de l'Aménagement et du Cadre de vie ou son représentant

- procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, à savoir :

Lorsqu'il s'agit d'une commune de 3 500 habitants et plus, le maire ou son représentant, président, et cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ,

Titulaires

- Alain HAUET
- Olivier GONZATO
- Juliette BOUCHOT
- Jean-Jacques DUFFOURC
- Nelly JAQUET

Suppléants

- Bernard DELVERT
- Fabrice COLLIGNON
- Fatima EL HAOUTI
- Gilles LATOUR
- Roland CORRIER

- donner tout pouvoir au Maire ou à l'un de ses Adjoints ou Conseillers délégués pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE MAIRE,
Le Directeur Général des Services,

Bertrand ACHARD

COMMUNE DE BAR LE DUC

TRAVAUX D'AMELIORATION DU COMPLEXE GARE ROUTIERE – MARCHÉ COUVERT

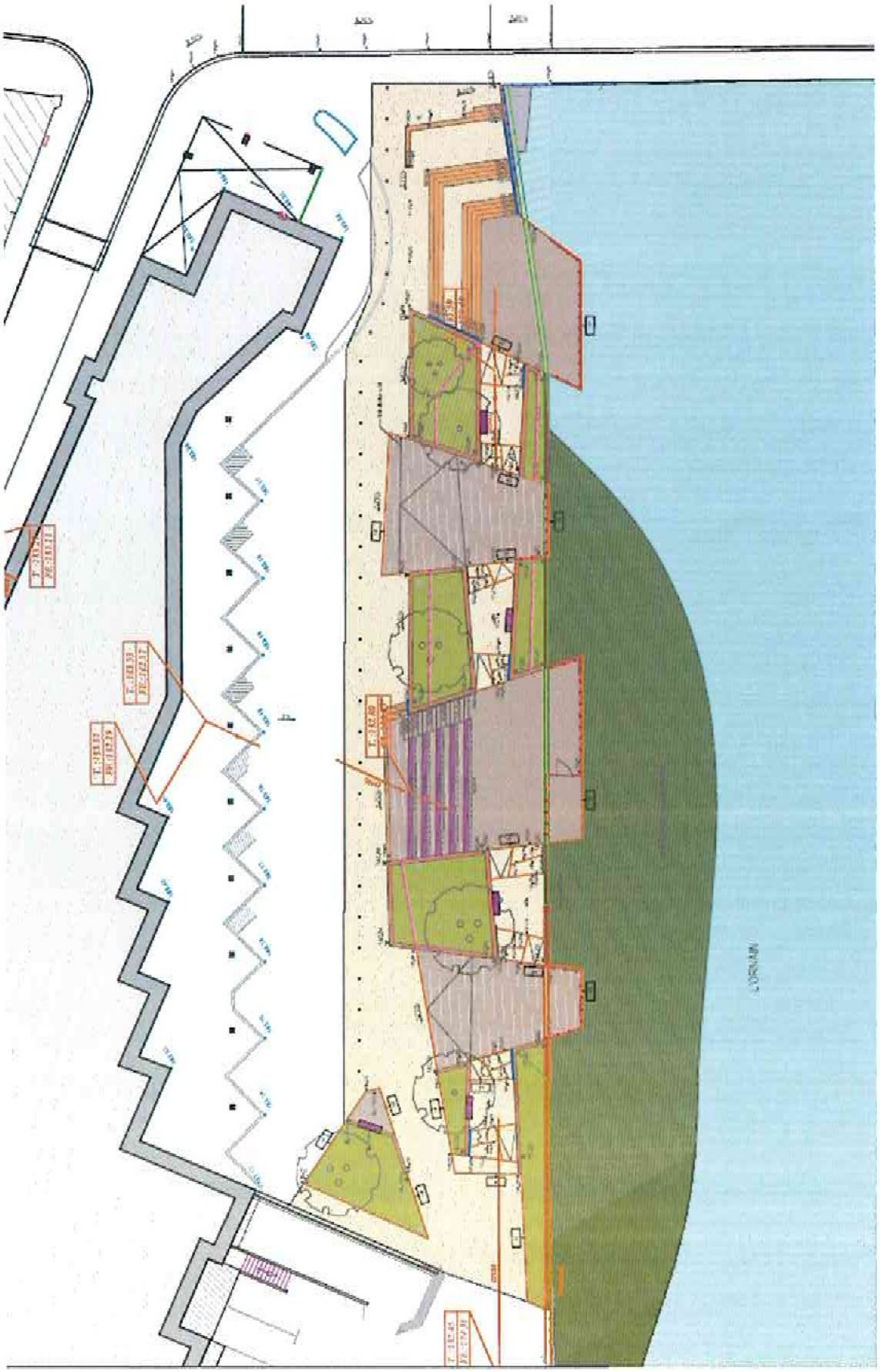
Hôtel-de-ville
12, rue Lapique
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03 29 79 56 00 / Fax : 03 29 79 46 40
Web : www.barleduc.fr

1. Le contexte

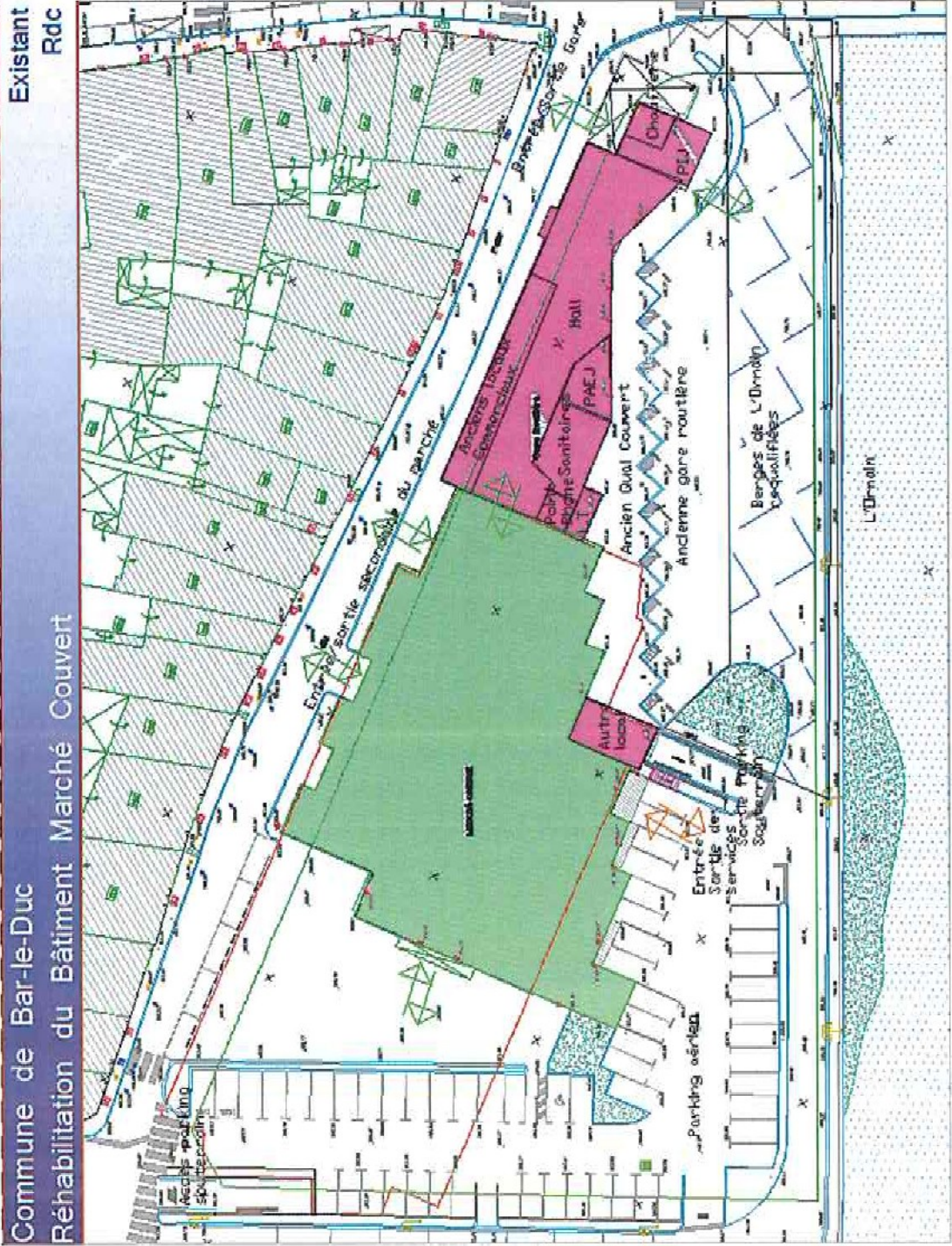
- Un marché dynamique 3 jours par semaine
- Un bâtiment qui manque d'attractivité relié à l'ancienne gare routière qui masque le marché
- Un environnement de qualité avec les rives de l'Ornain en cours de réaménagement

2. Le site

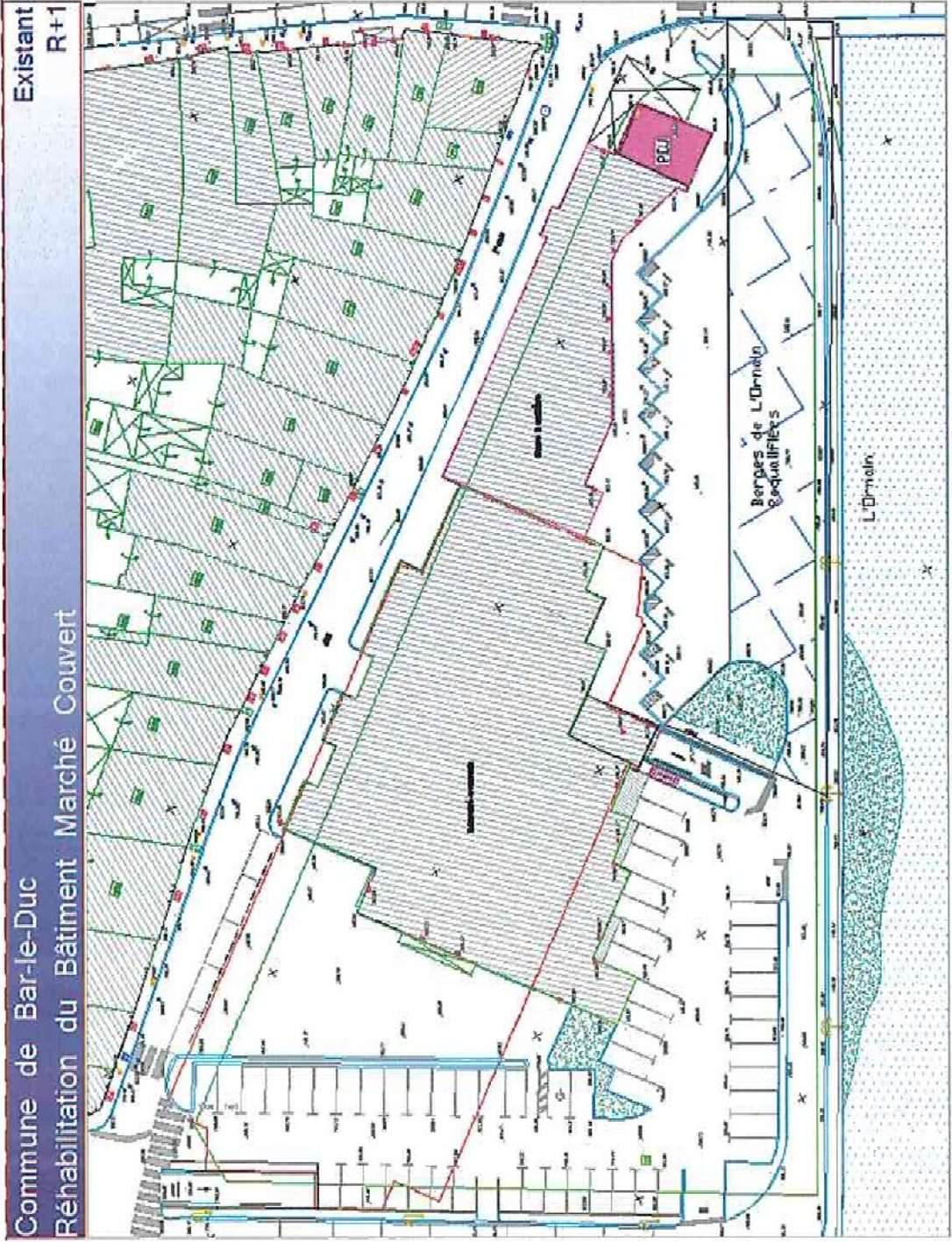




3. Les existants



3. Les existants



3. Les existants

Reperage photos	LOCAUX INTERIEURS OU COUVERTS	NOMBRE	SURFACE UNITAIRE m ²	SURFACE TOTALE m ²	Hauteur m	OBSERVATIONS
	BATIMENT					
Photo 1	MARCHE COUVERT					
Photo 2	* Cellules fixes	variable	variable	213	De manière globale dans le marché :	
Photo 3	* Cellules mobiles	variable	variable	325	Environ 12m sous	66 m linéaires d'étais avec une profondeur de cellule de 3 mètres - répartis sur le pourtour de l'espace
	* Local Gardien	1	10	10	faillage et 3,5m au droit	130 m linéaires d'étais avec une profondeur de 2,5m
	* Local ville	1	18	18	des murs périphériques	Sert de vestiaires - Non visité
Photo 4	* Circulations	1	600	600		Usage indéfini - Non visité
	SOUS TOTAL			1 166		
Photo 5	GARE ROUTIERE					
Photos 6 et 7	* Local commercial	1	73	73		Ne fonctionne plus - usage hétéroclite et variable du fait de l'existence des lieux
	* Sanitaires	1	47	47		Sanitaire homme, femme et handicapé (mixte). Utilisation les jours de marchés.
	* Point accueil, écoute, jeux (PAE...)	1	27	27		Non visité
Photos 8 et 9	* Point Infos Jeunes (PIJ) - Rdc et R+1	1	70	70	Variable selon les espaces :	25 m ² en Rdc et 35 m ² en R+1 (+ surface importante de circulation verticale)
	* Ancien point téléphone	1	10	10		Non visité
	* Ancien service quai (Local technique)	1	9	9	3,4 mètres au plus bas	Local électrique
	* Chauffage	1	12	12	à 7m au faîtage dans la	Non visité
	* Autre local	1	30	30	hall de circulation	
Photo 10	* Hall de l'ancienne gare et circulations	1	250	250		Espace non identifié sur le plan d'origine au dessus de la sortie du parking - Non visité
Photo 11	* Quai couvert	1	200	200		
Photo 12	* Avenée	1	40	40		
	SOUS TOTAL			768		
Photo 13	PARKING SOUTERRAIN					
	* Parking sous terrain (R-1)	1	2100	2100	1,8m a minima	
	SOUS TOTAL			2100		
	TOTAL BATIMENT			4 034		
	ESPACES EXTERIEURS					
Photo 14	* Parking public + quai déchargement (hors voirie communale)	1	1600	1600		
Photo 15	* Espace entre marché et parking	1	500	500		
	* Gara routière hors nouvel aménagement	1	600	600		
Image 16	* Requalification des berges de Lomain	1	800	800		
	* Espaces verts et abords divers	1	280	280		
	SOUS TOTAL			3 780		
	TOTAL EXTERIEURS			3 780		
	TOTAL CONSTRUCTION			7 814		
	* Elements hors projet (normis travaux d'adaptation)					

Parking sirindé en deux entre un stationnement libre (47 places) et un stationnement par abonnement (44 places)

Hors voirie entre le parking du marché et le parking de l'OPAC

4. Diagnostic technique

- Quelques non conformités par rapport aux règles d'hygiène (alimentations électriques, points d'eau, qualité des revêtements muraux, absence de sanitaires réservés aux commerçants)
- Installation électrique non conformes. Avis défavorable de la commission de sécurité
- Pas d'ascenseur avec le parking souterrain

5. Diagnostic fonctionnel

- Surface adaptée aux besoins
- Occupation des espaces extérieurs sans cohérence (mélange des étales et camions), accès parking souterrain au milieu des exposants)



- Accès principaux qui tournent le dos à la Ville
- Inconfort (Température ambiante, courants d'air, ...)
- Encombrement du site avec la gare routière désaffectée

6. Contraintes diverses

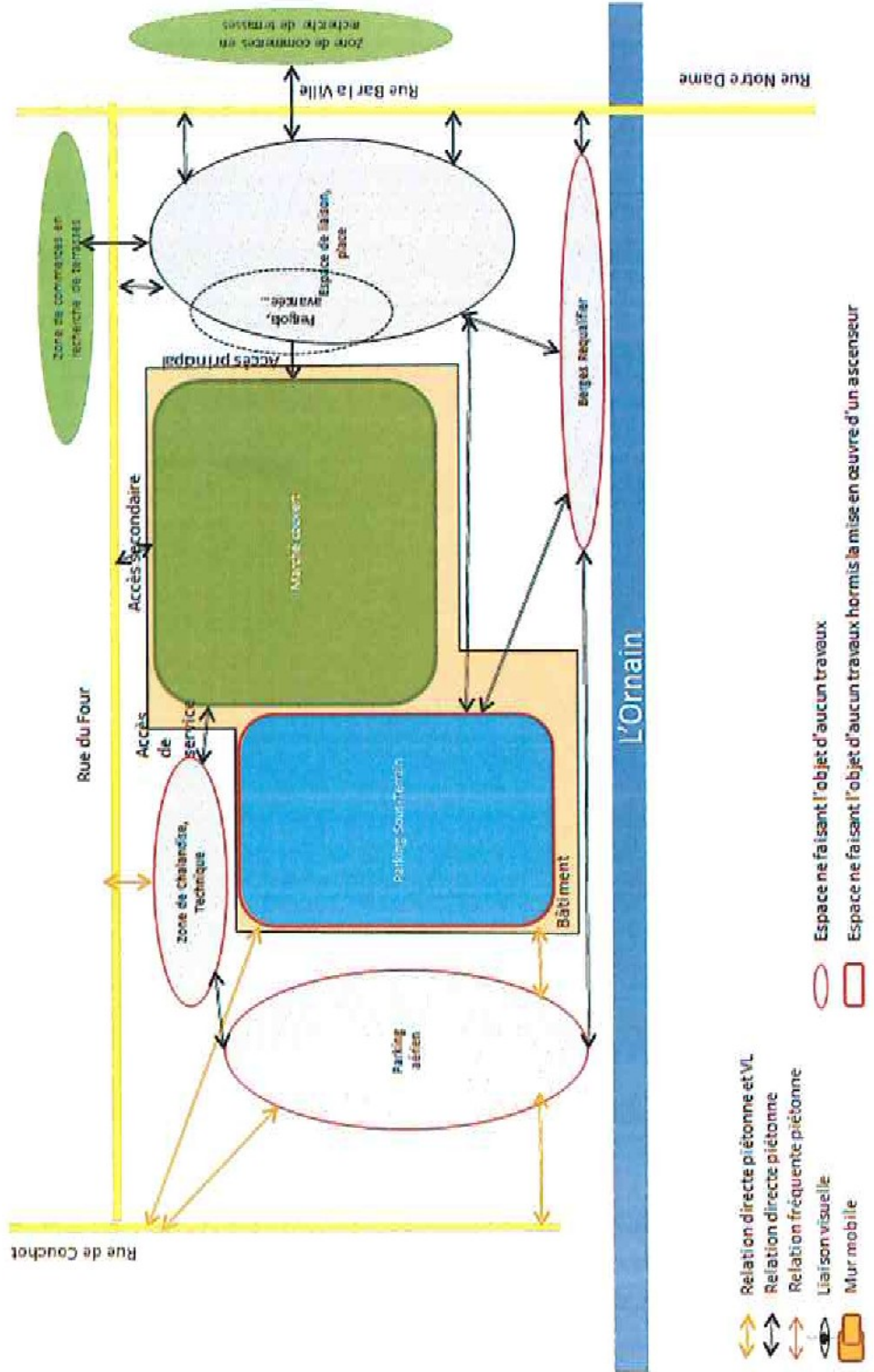
- Proximité de l'église Notre Dame (Bâtiment classé)
- Préconisation de l'ABF sur l'aménagement des abords

7. Le projet

7.1 Principes généraux

Organisation générale

COMMUNE DE BAR-LE-DUC
Travaux d'amélioration de l'ancienne gare routière et du marché couvert



7. Le projet

7.1 Principes généraux



7. Le projet

7.1 Principes généraux

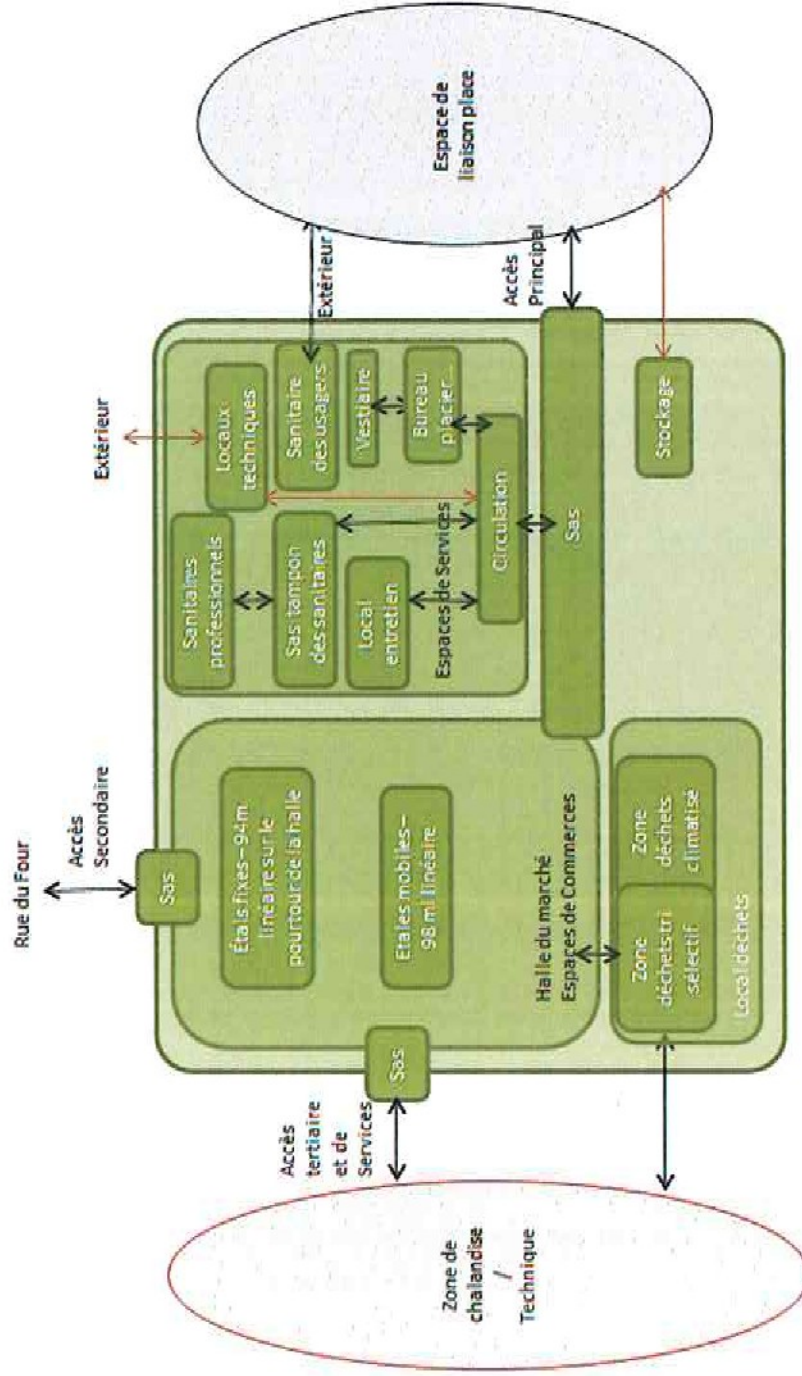
Fiche	LOCAUX INTERIEURS OU COUVERTS	NOMBRE	SURFACE UNITAIRE m ²	SURFACE TOTALE m ²	OBSERVATIONS
BATIMENT					
MARCHE COUVERT					
1	Espaces de services * Circulation	1	30	30	<p>En liaison avec le bureau du plâcier et du gardien.</p> <p>A proximité des sanitaires professionnels du marché</p> <p>En position centrale entre espaces intérieurs (marché couvert) et espaces extérieurs (marché découvert)</p> <p>Bloc femme (3 WC dont 1 PMR + sas avec lavabo) Bloc Homme (2 WC dont 1 PMR + 2 urinoirs + sas avec lavabo)</p> <p>1 bloc homme (sanitaire PMR, lavabo), 1 bloc femme (sanitaire PMR, lavabo)</p> <p>Pour les déchets d'origine animale ou putrescible</p>
2	* Vestiaire gardien avec douche	1	5	5	
3	* Bureau du plâcier et gardien	1	18	18	
4	* Local entrérial	1	5	5	
5	* Blocs Sanitaires professionnels du marché	2	20	40	
6	* Sanitaire des usagers (type sanitaire)	1	6	6	
7	* Local déchets * Local déchets zone climatisée * Local déchets (tri sélectif)	1	50	50	
8	* Stockage	1	20	20	
9	Espaces de commerce * Halle du Marché	1	30	30	
10	Locaux techniques * Locaux techniques (Armoire électrique/CTA...)	1	35	35	
	SOUS TOTAL			1065	
				variable	548
				variable	282
				variable	235
				30	30
	SOUS TOTAL				1 284
PARKING SOUTERRAIN					
	* Parking souterrain (R-1)	1	2100	pm	<p>Aucune intervention hormis signalisation de places handicapées et signalétique adaptée au PMR</p> <p>Mise en accessibilité</p>
	* Espace d'intégration d'un ascenseur	1	15	15	
	SOUS TOTAL			15	
	TOTAL BATIMENT			1 299	
ESPACES EXTERIEURS					
	* Parking public (hors voirie communale)	1	1600	pm	<p>Hors projet - Fera l'objet d'une réflexion ultérieure par le Maître d'Ouvrage.</p> <p>Hors projet</p> <p>Développement de terrasses pour les commerçants environnants, liaison entre les différents espaces</p> <p>Hors projet - en cours de réhabilitation</p>
	* Zone de chalandise, technique	1	500	pm	
	* Place, espace de liaison	1	1430	1430	
	* Requalification des berges de L'Ormain	1	800	pm	
	* Espaces verts et abords divers	1	100	100	
	SOUS TOTAL			1 530	
	TOTAL EXTERIEURS			1 530	
	TOTAL CONSTRUCTION			2829	
	* Elements hors projet (hormis travaux d'adaptation)				

7. Le projet

7.2 Organisation détaillée

Marché Couvert

COMMUNE DE BAR-LE-DUC
Travaux d'amélioration de l'ancienne gare routière et du marché couvert



- Relation directe piétonne et VL
- Relation directe piétonne
- Relation fréquente piétonne
- Liaison visuelle
- Mur mobile

Espace ne faisant l'objet d'aucun travaux

8. Estimation

Programme de surfaces théoriques

Coûts d'investissements
Hypothèse 3

Fiche	LOCAUX INTERIEURS OU COUVERTS	NOMBRE	SURFACE		RATIO	COUT
			UNITAIRE m ²	TOTALE m ²		
BATIMENT						
MARCHE COUVERT						
1	Espaces de services	1	30	30	950 €	28 500 €
2	* Circulation	1	5	5	1 600 €	8 000 €
3	* Vestiaire gardien avec douche	1	18	18	1 500 €	27 000 €
4	* Bureau du placier et gardien	1	5	5	800 €	4 000 €
5	* Local entretien	2	20	40	1 100 €	44 000 €
6	* Blocs Sanitaires professionnels du marché	1	6	6	4 000 €	24 000 €
7	* Sanitaire des usagers (type sanisette)	1	50	50	1 200 €	24 000 €
	* Local déchets	1	20	20	700 €	21 000 €
	* Local déchets zone climatisée	1	30	30	1 100 €	38 500 €
	* Local déchets (tri sélectif)	1	35	35		
8	* Stockage					
9	Espaces de commerce					
	* Halle du Marché			1065		
	* Circulations	variable	variable	548	950 €	520 600 €
	* Cellules fixes	variable	variable	282	1 100 €	310 200 €
	* Cellules mobiles	variable	variable	235	950 €	223 250 €
10	Locaux techniques	1	30	30	1 300 €	39 000 €
	* Locaux techniques (Armoire électrique/CTA...)				1 030 €	1 312 050 €
	SOUS TOTAL			1 284		
PARKING SOUTERRAIN						
	* Parking souterrain (R-1)	1	2100	pm		pm
	* Espace d'intégration d'un ascenseur	1	15	15	1 600 €	24 000 €
	SOUS TOTAL			15		24 000 €
AUTRES SUJETIONS						
	Sur isolation pour le marché couvert					175 605 €
	Ascenseur				10% provision	25 000 €
	Equipements techniques (chaudière, VMC, etc)				provision	60 000 €
	Démolition				provision	120 000 €
	Traitement des eaux pluviales (bassin de rétention...)				provision	50 000 €
	Surcoût ABF				3%	50 450 €
	SOUS TOTAL					481 055 €
TOTAL BATIMENT				1 299		1 817 105 €

ESPACES EXTERIEURS					
	* Parking public (hors voirie communale)	1	1600	1600	224 000 €
	* Zone de chalandise, technique	1	500	500	35 000 €
	* Place, espace de liaison	1	1430	1430	286 000 €
	* Espaces verts et abords divers	1	100	100	4 000 €
	SOUS TOTAL			3 630	549 000 €

TOTAL EXTERIEURS 549 000 €

TOTAL CONSTRUCTION 2 366 105 €

* Elements hors projet (hormis travaux d'adaptation)

TAUX DE TOLERANCE et ALEAS	
Taux de tolérance ouverture des plis	3%
Taux de tolérance Travaux	3%
Aléas travaux, demandes complémentaires du MOA	7%
SOUS TOTAL	319 810 €

TOTAL TRAVAUX 2 685 914 €

HONORAIRES	
MAITRISE D'ŒUVRE ET ASSIMILE	
Maitrise d'œuvre + SSI,	
EXE (à la charge des entreprises - Hors MOE)	
Avenant APD	
OPC	
Contrôle technique	
Coordination SPS	
SOUS TOTAL	
11,0%	260 300 €
0,0%	0 €
Provision	7 900 €
1,5%	35 500 €
1,0%	23 700 €
0,8%	19 000 €

MAITRISE D'ŒUVRE (AMO, Indemnités...)	
AMO	
Indemnités concours (base 2 projets non retenus)	
Assurance Dommage/Ouvrage	
Etudes de sol (G2)	
Diagnostics (Structure...)	
Geométrie	
Frais de publicité	
Divers (...)	
SOUS TOTAL	
2,0%	47 400 €
Provision	21 000 €
2,0%	54 000 €
Provision	10 000 €
Provision	10 000 €
Provision	30 000 €
Provision	5 000 €
1,0%	23 700 €

TOTAL HONORAIRES	547 500 €
-------------------------	------------------

REVISIONS	
Travaux (2%/an)	107 437 €
Prestations intellectuelles (2%/an)	21 900 €
SOUS TOTAL	
	129 337 €

TOTAL OPERATION* (HT) - VALEUR 2017	3 362 751 €
TOTAL OPERATION* (TTC) - VALEUR 2017	4 021 850 €

* Hors fondations spéciales, foncier

